Des refuges des Mouterres et du Fay à Mizoen

Oisans



Les Grands Rousses (© Parc national des Écrins - Denis Fiat)



Cette dernière étape traverse les hauteurs du plateau avant de descendre et de sillonner entre plusieurs hameaux et de rejoindre le village de Mizoën. Elle offre un panorama sur la vallée de la Romanche, les glaciers des Deux-Alpes et les Grandes Rousses en arrière-plan, dans un cadre varié d'alpages et de passages dans les schistes.

Revenons à la civilisation, petit à petit. On quitte le panorama extraordinaire sur les sommets pour revenir à la rencontre de l'homme. L'homme qui a vécu la montagne, celui qui y vit encore. Celui qui a façonné les pentes abruptes avec ses terrasses, ses hameaux. Celui qui a

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 2 h 30

Longueur : 8.8 km

Dénivelé positif : 66 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Thèmes : Histoire et architecture, Pastoralisme

travaillé la terre pour en vivre dans des conditions difficiles. Celui qui a créé le sentier sur lequel on se trouve aujourd'hui.

Itinéraire

Départ : Refuges des Mouterres et du Fay
Arrivée : Parking de Singuigneret
Balisage : PR
Communes : 1. Mizoën
2. Besse

Profil altimétrique

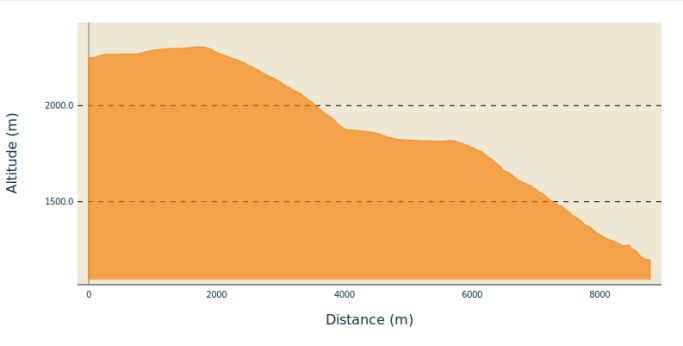

Altitude min 1194 m Altitude max 2306 m

Depuis l'un des deux refuges, retrouvez l'intersection avec le GR54C. Suivre le chemin bien tracé, d’abord en direction ouest, puis nord avant la descente en lacets vers le lieu-dit "Loutre de Qoua".

1. Laisser les sentiers partant sur la droite. Traverser la piste et continuer sur le sentier. Il est tout d’abord peu marqué sur des roches dénudées et ensuite très creusé.
2. A la première l'intersection continuer tout droit. A la deuxième intersection prendre sur la gauche et traverser le ruisseau puis le longer en restant sur sa rive gauche sur 200 m, enfin repasser sur sa rive droite. Éviter les nombreuses drailles et suivre le sentier en dévers (quelques passages peuvent s’avérer glissant par temps de pluie (rondins)). Passer sous des ruines au lieu-dit "L’Alpe".
3. Après 400 m, traverser la piste et passer sous l'ancien refuge des Chatons (aujourd’hui logement du berger). Traverser à nouveau la piste. Le sentier, après quelques lacets dans l’alpage, se poursuit dans une zone schisteuse sur 400 m.
4. Passer l’oratoire puis la maison de L’Alpe du Pin. Continuer le sentier sur 600 m et retrouver la piste à La Pointe du Jour (ce lieu tire son nom de son exposition : il est le premier à recevoir les rayons du soleil). Le sentier continue juste sous la fontaine.
5. A l’arrivée aux premières maisons du hameau de Singuigneret, au niveau d’un oratoire, prendre à gauche la route goudronnée. Dans le hameau prendre à droite et plus bas traverser à nouveau la route vers Mizoën à droite. Arrivé à l’oratoire de Saint-Claude, après 300 m, retrouver le chemin de la première étape.
6. Parcourir la route vers Mizoën sur 20 m. Le sentier s’engage à gauche sous la route avant d’arriver au village.

Sur votre route...

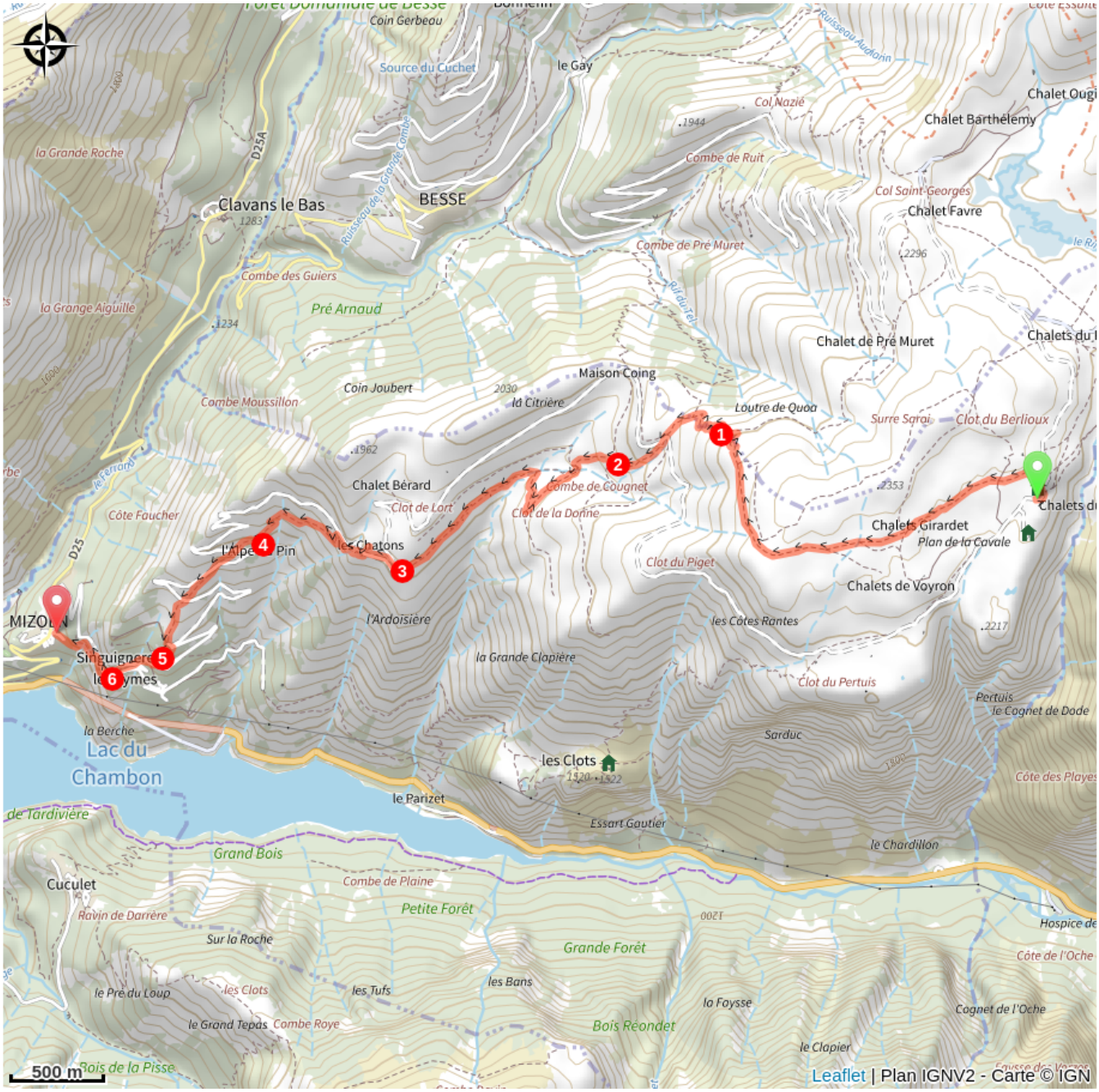

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Sous l'ancien refuge des Chatons, par mauvais temps il peut être prudent de suivre la piste jusqu’à L’Alpe du Pin (alt. 1 560 m) où on peut retrouver le sentier.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact :

Parc National des Ecrins - Yoann Bunz- 06 99 77 37 65 yoann.bunz@ecrins-parcnational.fr

Aire des trios - Pertuis
Le Gypaète barbu est une espèce très sensible au dérangement tout au long du cycle de reproduction. Dans les Alpes, la population est en installation suite aux réintroductions débutées en 1987. Le nombre de couples présent est encore faible.

Les Zones de Sensibilité Majeure (ZSM) Gypaète barbu sont désignées avec les acteurs locaux.

Vous visualisez les Zones cœur, toutes les activités sont à proscrire pendant la période sensible (du 1/11 au 31/08).

Attention aux réglementations (Parcs nationaux, Réserves naturelles…) qui s’imposent aux zones Gypaètes.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1840m d'altitude !

Lieux de renseignement

Maison de l'Oisans et du Parc national des Ecrins
45 avenue de la République, 38520 Le Bourg d'Oisans

oisans@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 76 80 03 25
https://www.bourgdoisans.com/



Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr